

Comment l'agriculture accélère sa transition électrique en Paca



A l'occasion du salon Med'Agri à Avignon, [Enedis](#) et la [Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) ont signé une convention pour accompagner les mutations des exploitations. Raccordements, énergies renouvelables, nouveaux usages et sécurité électrique, le partenariat anticipe les besoins d'un secteur en pleine transformation.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'agriculture doit composer avec des pratiques qui évoluent rapidement. Photovoltaïque, agrivoltaïsme, robotisation, autoconsommation : les projets se diversifient et réclament une alimentation électrique adaptée. Alors comment disposer, au bon moment, d'un réseau capable de répondre aux besoins des exploitants ?

Des exploitations face à de nouveaux défis

C'est pour y répondre qu'Enedis et la Chambre régionale d'agriculture renforcent leur coopération. Signée à Avignon, le 14 octobre, lors de [Med'Agri](#), cette convention acte le rapprochement du terrain



Ecrit par Mireille Hurlin le 22 octobre 2026

agricole et du gestionnaire du réseau public d'électricité. Mission ? Faciliter les projets, anticiper les raccordements et accompagner les évolutions des fermes, tout en tenant compte des réalités inhérentes à chaque exploitation.

Quatre leviers pour passer à l'action

Le partenariat repose sur : la prévention des risques électriques ; la facilitation des raccordements, qu'il s'agisse de nouveaux équipements agricoles ou d'installations destinées à produire de l'électricité ; Le développement des énergies renouvelables et de l'autoconsommation collective, pour mieux maîtriser les consommations. Enfin, la convention prend en compte l'émergence de nouveaux usages, comme la mobilité agricole.

Anticiper plutôt que subir les besoins du réseau

Enedis et la Chambre régionale d'agriculture veulent faciliter l'accès des exploitants à des outils d'information, de simulation et de planification, pour mieux préparer les projets et identifier en amont les besoins électriques, comme un projet de production solaire, un nouvel équipement, une évolution des pratiques, des possibilités de raccordement ou encore du réseau. En rapprochant leurs compétences, les deux organismes proposent des démarches plus lisibles et un accompagnement coordonné. « Notre responsabilité de service public est d'anticiper ces évolutions et de faciliter la réalisation des projets », souligne [François Gonczi, directeur régional d'Enedis](#).

Un réseau régional déjà fortement mobilisé

Enedis compte 2 924 salariés et exploite 96 107 kilomètres de lignes électriques pour 3,8 millions de clients, en Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'entreprise recense également 116 785 producteurs d'énergies renouvelables raccordés et 247 000 points de charge pour véhicules électriques. Elle prévoit 410M€ d'investissements pour maintenir et développer le réseau public de distribution. Pour les exploitations agricoles, il est question de mettre en adéquation ambitions de terrain et moyens électriques. Enedis et la Chambre régionale d'agriculture Paca, avec cette convention, s'ouvrent à un accompagnement concret des agriculteurs.

Les chiffres Enedis en Provence-Alpes Cote d'Azur

410M€ d'investissements pour maintenir et développer le réseau public de distribution d'électricité ; 3,8 millions de clients ; 247 000 points de charge pour véhicules électriques ; 116 785 producteurs d'EnR raccordés ; 96 107 km de lignes électriques exploités et 2 924 salariés.

Mireille Hurlin